

Règlement Coupe l'Avenir saison 2026-2027

1. Buts

- 1.1 La Coupe L'Avenir(CAV) est une manifestation destinée à **initier** les jeunes joueurs et joueuses de l'AFB à la compétition par équipe en badminton. C'est leur 1er interclub.
- 1.2 Initier signifie faire découvrir la compétition au moyen de la CAV, puis participer au circuit junior (CJ).

2. Règles générales

- 2.1 A l'exception des dispositions de ce règlement, les règles de jeu de Swiss Badminton (SB) sont applicables pour toutes les questions relatives au jeu, aux installations techniques et infrastructures.

3. Conditions de participation

- 3.1 Sont autorisés les juniors affiliés à SB jusqu'à et y compris la catégorie J16 selon SB.
- 3.2 Les joueurs et joueuses du CPR et les joueurs d'IC ne sont pas admis.
- 3.3 Par l'inscription de l'équipe, le club s'engage à respecter ce règlement.

4. Catégories

- 4.1 Groupe d'âge 1 : jusqu'à J12 (**2014**) (catégories selon SB).
- 4.2 Groupe d'âge 2 : jusqu'à J16 (**2011**) (catégories selon SB).

5. Equipes

- 5.1 Groupe 1 : Disciplines : 2 SM, 2 SD, 1 DM, 1 DD
Joueurs : 2 filles et 2 garçons minimum
Groupe 2 : Disciplines : 3 SM, 1 SD, 1 DM, 1 DD, 1 DMX
Joueurs: 2 filles et 3 garçons minimum
- 5.2 Dans la même journée, un joueur ou une joueuse peut s'engager pour un 2ème club pour autant que son équipe de base ne soit pas/plus en train de jouer.
- 5.3 L'équipe qui ne respecte pas la composition d'équipe selon l'article 5.1 perd la rencontre.
- 5.4 Une équipe peut être composée de 9 participants au maximum.

6. Déroulement

- 6.1 Les résultats sont notés au moyen des feuilles de matchs officielles de SB, puis saisis sur le PC le jour même.
- 6.2 En SM U16, Le joueur engagé en simple messieurs 1 doit obligatoirement être le meilleur joueur masculin disponible de l'équipe, conformément au principe appliqué lors des rencontres interclubs officielles.
- 6.3 Groupe 1 : comptage : set jusqu'à **15** points, prolongations jusqu'à maximum 21 points.
Courts : hauteur du filet à 140 cm, longueur du court normale.
- Groupe 2 : comptage : set jusqu'à **15** points, prolongations jusqu'à maximum 21 points.
- En cas de faible participation, l'AFB peut adapter le format des matchs en début de saison.
- 6.4 La première équipe du groupe est championne.

7. Sanctions

Si, sans raison valable, une équipe ne se présente pas à une rencontre, elle est éliminée de la compétition et doit payer une amende de Frs. 50.-.

8. Récompense

Chaque équipe championne reçoit un prix. (limité selon le point 5.4)

9. Volants

Les rencontres se disputent avec des volants à plumes fournis par les participants.

10. Arbitrage

Une personne compétente peut si nécessaire arbitrer un match.